



MCCM

Modèle Club Créhange le Mirage

Siège social :

CREANTO

4 rue de Metz

57690 CREHANGE

☎ 07.70.76.29.08

DATE : 15/06/2015

Objet : Compte rendu réunion

Destinataires : Tous membres MCCM

Compte rendu de la réunion du comité du 15 juin 2016

Ordre du jour :

- point sur les membres inscrits,
- échanges / critiques sur le site internet,
- bilan financier suite aux derniers achats de matériel,
- point sur l'action Macadam de juillet,
- point sur le vide grenier du dimanche 25 septembre,
- devenir de la caravane sur le terrain,
- discussions libres.

Membres du comité présents :

BECKER Jérôme, HAHN Jean-François, ROBERT Stéphane.

Membres invités : KRZYWIZNIAK Patrick, SCHWEITZER Gérard.

Point sur les membres inscrits

- En date du 15 juin le club compte 40 membres dont un membre d'honneur. Un trombinoscope a été réalisé et sera actualisé régulièrement.
- Jérôme signale qu'un nouveau membre est sur le point de nous rejoindre.

Echange et critique sur le site internet :

- Pas de remarque ou critique particulière ; les membres présents semblent satisfaits de ce nouveau site. Stéphane (le concepteur) remercie tout le monde.
- Des photos (comité notamment) devront être actualisées.
- L'espace membre sera prochainement rendu accessible ; il regroupera des documents internes au club (comptes rendus de réunions et d'AG...), trombinoscope, informations sur le terrain...

Bilan financier

Les derniers achats (auvent, webcam, matériel pour Macadam...) étant comptabilisés, le solde disponible est de 3638,85€.

Les prochaines dépenses à venir sont : la couverture et la visserie du auvent (environ 500€) et un prélèvement de la FFAM concernant les deux dernières licences (91€).

Il faut penser au vide grenier et surtout à la possibilité de son annulation (coût !)

Action Macadam microfusées

- Les dates du jeudi 07 et du vendredi 08 juillet sont retenues.
- Tous les membres présents à cette réunion participeront à cette action ; d'autres seront les bienvenus pour apporter leur soutien dans l'encadrement des jeunes.
- Jérôme va se rendre à la mairie pour :
 - Indiquer les dates retenues,
 - Voir pour le local qui sera utilisé pour la construction : gymnase si le complexe sportif est ouvert ou Créanto le cas échéant,
 - Réserver la camionnette de la commune pour pouvoir « monter » les jeunes au terrain pour les lancements.

Vide greniers du dimanche 25 septembre

- Des « flyers » publicitaires au format A5 ont été réalisés : Gérard en distribue dans d'autres vides greniers et Jérôme en mettra un peu dans sa boulangerie.
- Des affiches seront réalisées début septembre et distribuées aux commerçants.
- Tout le monde est d'accord pour reconduire l'animation sonore avec publicité pour les commerçants locaux ; Jérôme s'occupe de contacter radio RV1 et France Bleu pour cette animation et/ou des spots publicitaires.
Si un accord est trouvé avec l'une des deux, les commerçants seront démarchés pour une participation financière contre publicité et le dossier Sacem sera constitué (Stéphane).
- Tout le monde est d'accord sur le principe de réalisation d'une banderole publicitaire :
 - Stéphane s'est renseigné à Faulquemont : coût de 180€ pour un modèle 1m x 3m. Il se renseigne chez d'autres commerçants et sur internet pour trouver le meilleur rapport qualité-prix.
 - Jérôme voit avec la mairie pour les modalités d'accrochage entre deux lampadaires en bas de Créhange.
- Jérôme profite de son déplacement en mairie pour la réservation des barbecues et tonnelles.
- Jérôme demande si l'association d'airsoft peut installer un stand pour présenter son activité. Il indique que des membres de cette association pourront se rendre disponibles pour un coup de main. Cette proposition est approuvée.
- Nous terminons en indiquant qu'une réunion concernant le vide grenier devra être rapidement organisée en présence de l'ensemble des membres.

Devenir de la caravane sur le terrain

- Sa présence nous ayant déjà valu un dépôt de plainte (mairie de Bambiderstroff) car semblant transformer notre terrain en aire d'accueil pour gens du voyage, le comité décide de procéder à son enlèvement.

Le comité pense que le auvent et la roulotte de chantier (qui sera prochainement vidée de ses armoires pour libérer de l'espace) doivent suffirent.

- Le président, détenteur de la carte grise, est contacté par téléphone. Il transmettra cette dernière pour l'enlèvement.
- Deux possibilités sont envisagées : enlèvement par Hacène ou par le club d'airsoft. Jérôme se charge de contacter Hacène.

Discussions libres

...

Les oublis lors de la réunion

- Château gonflable pour le VG ?
- Vendeur de confiseries/ de crêpes/gaufres accepté ?

